Image not found or type unknown

Vie en couple / partage d'une habitation

Par **Jojolebo**, le **18/02/2009** à **16:35**

Bonjour,
Je suis actuellement divorcé et désire m'installer chez ma nouvelle compagne.
Celle-ci possède une habitation sur laquelle elle a un crédit mobilier.
Nous voudrions que cette maison appartienne dorénavant à tous les deux et en partager tous les frais à parts égales : mensualités du crédit, travaux qui ont déjà été effectués ou à faire, frais divers etc.
Comment faire juridiquement, sachant que nous n'avons pour l'instant aucun contrat de vie en commun ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Patricia**, le **18/02/2009** à **21:28**

Bonsoir,

Le mieux et le plus sûr pour obtenir un maximum de renseignements fiables, serait que votre compagne prenne rendez-vous chez le notaire qui a rédigé son acte de propriété.

ALlez y ensemble et expliquez lui vos intentions.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés